


Journée Territoriale de COURSE D'ORIENTATION
Benjamins, Minimes et Cadets/Juniors
Individuels et par équipes
Le Mercredi 24 avril 2019 au Mans (72)

- Horaires :**
- 9 h 30 : rendez-vous sur le site
 - 9 h 45 : transmission des consignes
 - 10 h : départ des épreuves équipes
 - 12 h : fin des épreuves équipes
 - 13 h 30 : départ des individuels
 - 16 h : fin des individuelles
 - 16 h 30 : remise des récompenses
 - 17 h : Fin de la compétition

Lieu : Arche de la Nature – Stationnement sur le parking du Verger – 43 rue de l'Estérel – 72100 Le Mans

Responsable de l'organisation sur le terrain : Christophe PREMARTIN : 06-75-14-46-52

 Règlement sur le site National.

Catégories : 6 en Individuel : Benjamins - Benjamines - Minimes Filles – Minimes Garçons – Cadettes et Juniors Filles - Cadets et Juniors Garçons
3 en équipe : Benjamin - Minimes - Cadet/Juniors.

Important : En cas de modification ou de non participation de dernière minute, prévenir
Christophe PREMARTIN : 06-75-14-46-52

Prévoir un juge par établissement avec un gilet jaune.

Matériel obligatoire pour chaque élève : chronomètre, boussole, sifflet, crayon et tenue longue.

Nature de la compétition	Description/déroulement
Individuels (l'après midi)	Course en ligne (distances et balises, cf. règlement national). Départs échelonnés.
Par équipes de 3 (le matin)	Course au score : 1 carte et 1 puce par personne, les membres de l'équipe sont séparés les premières 30 min puis ensemble pour le reste du temps (54' Equipes non mixtes et 60' équipes mixtes). Balises à 1, 2 et 3 pts. En cas de dépassement de temps, toute minute entamée entraîne une pénalité de 1pt au rassemblement et à l'arrivée. Chaque orienteur devra valider 3 balises au minimum pendant les 30 minutes initiales.

Les qualifiés par équipe le sont aussi en individuel. Ceux qui ne sont qualifiés qu'en individuel, pourront participer au par équipe en formant une équipe **open avec des coureurs d'un autre établissement (en Open = pas de classement officiel).**

QUOTAS DE QUALIFICATION POUR LE RÉGIONAL :

12 élèves par catégorie (non répartissables sur d'autres catégories), soit 72 élèves par département.

En Individuel et Equipe, gestion de la course avec le logiciel Sport Ident. **Toute puce perdue par un élève sera facturée 30€ à l'établissement.**

⇒ **Merci d'annoncer les changements d'équipes et les absents dès que possible à l'UGSEL Territoriale.**

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !